

Amnesty International

Groupes de Genève,
rue de la Gare des Eaux-Vives 9, 1207 Genève
Tél. : 022 735 85 00

Centre régional romand, rue de la Grotte 6, 1003 Lausanne
Tél. : 021 310 39 40



Buts : Amnesty International est une organisation mondiale de défense des droits humains. Indépendante et impartiale, Amnesty fonde son action sur la rapidité et l'efficacité de l'aide aux victimes de violations des droits humains.

Principales activités :

- Le travail d'Amnesty International est basé sur la vision d'un monde où tous les droits de tous les êtres humains sont respectés. Sa mission consiste donc à faire respecter les droits humains partout dans le monde, afin que toute personne puisse bénéficier de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et dans d'autres textes internationaux. Pour atteindre cet objectif, Amnesty mène de front sa mission de recherche et d'action dans le but de prévenir et de faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté de conscience et d'expression et au droit à la non-discrimination ;
- Amnesty agit aussi pour la promotion de tous les droits humains. Elle organise des programmes d'éducation et de sensibilisation aux droits humains. Pour réaliser sa vision, Amnesty International cherche également à coopérer avec d'autres organisations non gouvernementales, les Nations Unies et des organisations intergouvernementales régionales ;
- Amnesty enquête et agit de manière systématique et indépendante sur des cas individuels et sur des pratiques entraînant des violations des droits humains. L'organisation intervient auprès des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des groupes politiques armés, des entreprises et d'autres acteurs non étatiques. Amnesty invite tous les gouvernements à respecter les droits humains et à ratifier les traités correspondants ;
- Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de toute croyance religieuse. Elle ne soutient ni ne rejette aucun gouvernement ni système politique. Sa seule préoccupation est de contribuer impartialement à la protection des droits humains ;
- Amnesty est un mouvement démocratique et autonome, composé de bénévoles qui œuvrent pour le respect et la protection des droits de l'être humain. Ses activités sont financées par ses seuls membres et par des dons privés.

Quelques dates :

- 1961 Le 28 mai, l'avocat britannique Peter Benenson publie dans le journal londonien *The Observer* un article intitulé « des prisonniers oubliés », qui marque le lancement de l'Appel de 1961 pour une amnistie. C'est l'emprisonnement de deux étudiants portugais, arrêtés pour avoir porté un toast à la liberté, qui a amené Peter Benenson à rédiger ce texte et qui signe ici l'acte de fondation d'Amnesty International.
- 1977 Prix Nobel de la Paix.
- 1978 Prix des droits de l'Homme des Nations Unies.

Statut juridique : Organisation non gouvernementale (ONG).

Siège de l'organisation : A Londres (Royaume Uni), le Secrétariat international centralise toutes les informations, prépare les rapports, les dossiers, les communiqués de presse et les propositions d'action pour l'ensemble du mouvement. Les campagnes et actions sont ensuite relayées à travers le monde par les Sections nationales et les membres qui sont plus de 1,8 millions répartis entre 150 pays.

Nombre de collaborateurs : Au siège londonien environ 320 employé·e·s et 100 bénévoles de 50 pays travaillent quotidiennement. A Genève, 2 personnes déléguées par Londres travaillent pour le bureau d'Amnesty auprès de l'ONU. Il y a aussi un local avec une permanence assurée 3 demi-journées par semaine par des bénévoles et où se réunissent les militant·e·s des 7 différents groupes locaux d'Amnesty à Genève, y compris un groupe de jeunes. Environ 50 personnes salariées travaillent pour la Section suisse entre le Secrétariat national à Berne, le Centre régional romand à Lausanne et un bureau à Lugano pour le Tessin.

Personnages en lien avec l'organisation :

De nombreuses personnalités et artistes comme U2 et Yoko Ono soutiennent l'organisation. Un site web spécial a été créé pour mobiliser le public à travers les artistes qui soutiennent Amnesty. On retrouve entre autres les Black Eyed Peas, Maroon 5, The Cure, Snow Patrol, et autres. <http://noise.amnesty.org>

Site web : www.amnesty.ch (Section suisse) ; www.amnesty.ch/youth (pages jeunes) ; www.amnesty.org (site international).